



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Éléves

Question écrite n° 59989

Texte de la question

M Michel Pelchat souhaite être tenu informé des propositions retenues par M le secrétaire d'État à la ville de l'étude relative aux retards scolaires en milieux défavorisés, confiée à M Christian Odoux il y a un an, et dont les conclusions n'ont pas encore été rendues publiques. Il lui demande que ce rapport puisse être communiqué dans les plus brefs délais à l'ensemble des parlementaires membres, à l'Assemblée nationale, de la commission des affaires familiales et sociales.

Texte de la réponse

Reponse. - La mission confiée à M Christian Odoux, relative aux retards scolaires en milieux défavorisés, avait pour but de nourrir la réflexion du précédent ministre en charge de la ville sur les aménagements possibles des dispositifs d'aides aux enfants en difficultés scolaires. Elle était limitée à la région Nord - Pas-de-Calais. M Odoux a organisé un certain nombre de réunions de travail avec les différents acteurs en présence dans les zones d'éducation prioritaire de cette région. À la suite de ces enquêtes de terrain, une note de travail a été remise à Michel Delebarre à l'automne 1991, préconisant un certain nombre de recommandations, dont la nécessité d'une plus grande ouverture de l'école sur les entreprises et la cité et une plus forte participation des « acteurs éducatifs », tels que les parents, les élus, les agents culturels au sein de l'école. Par ailleurs, M Odoux a suggéré que le personnel enseignant et d'encadrement dans les établissements qui accueillent un grand nombre d'enfants dits « en difficulté » soit plus stable : ce qui permettrait d'accroître l'efficacité des dispositifs existants. Enfin, il convient de souligner que les évaluations faites dans les zones d'éducation prioritaire ont montré sur dix ans le maintien du niveau des résultats scolaires malgré une dégradation socio-économique des quartiers, ce qui est plutôt encourageant. Ces recommandations ont déjà été, pour une part, reprises puisque dès la rentrée de 1992 de jeunes appelés du contingent et des chômeurs de longue durée sont appelés à participer à la vie des établissements scolaires dans les quartiers en difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59989

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : ville

Ministère attributaire : ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 1992, page 3105